

**Compte rendu de la sortie botanique
du dimanche 25 mai 2008 :
le marais des Breuils
et le marais de l'Anglade
(communes des Gonds et de Berneuil)**

Christian YOU *

Le marais de l'Anglade a fait l'objet de plusieurs sorties depuis quelques décennies et a été étudié de près par la SBCO. Dans le supplément au Tome 15-1984 du Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest, Christian LAHONDÈRE a fait une étude quasi exhaustive de ce marais. Une autre publication plus récente du même auteur a été publiée dans le numéro spécial : 23-2003 du Bulletin de la SBCO, Flore et végétation de quelques marais de Charente Maritime. Ce marais fut visité pendant la 23^{ème} Session extraordinaire de la SBCO en Charente-Maritime en juin et juillet 1995, mettant l'accent sur l'aspect phytosociologique des ensembles observés.

Le marais des Breuils est situé au nord-est de La Jard, commune de Berneuil entre Saintes et Pons. Des chemins blancs accèdent au marais à partir des Communaux. Des petits canaux enclavent les marais pour libérer les excès d'eau vers l'étier du Moulin de Courcion et vers la Seugne. En hiver, à la saison des crues, les prairies basses et les dépressions autour des « tonnes » se remplissent d'eau qui stagne après la décrue et s'y maintient jusqu'à la fin mai et même parfois plus tard, retardant la mise en herbage des bovins.

Le marais des Breuils a pour sa part été visité par les botanistes, mais il n'a donné lieu à aucun recensement complet.

Cependant, le marais des Breuils, par sa configuration, est en majeure partie formé de zones humides avec des prairies d'élevage et d'un marais doux à zone de gibiers d'eau entretenue il y a quelque temps encore par les chasseurs.

Ces zones, du fait de leur entretien (fauche, parcage à bestiaux), abritent de nombreuses espèces hélophytes patrimoniales que l'on commence à étudier en profondeur.

* Ch. Y. : 28 route de Villars, 17800 PONS.

Le matin : marais des Breuils

Accompagné par quatre participants, nous nous sommes rendus tout d'abord au marais des Breuils pour explorer les prairies proches des Communaux. Sur place, les bottes sont nécessaires, car le milieu est encore inondé sous les bosquets de frênes et les prairies encore très humides. Nous notons aux abords de la frênaie à droite du chemin :

<i>Carex otrubae</i>	<i>Iris pseudacorus</i>
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	<i>Salix atrocinerea</i>
<i>Carex remota</i>	<i>Fraxinus exelsior</i>
<i>Ranunculus sceleratus</i>	<i>Glyceria fluitans</i>
<i>Myosoton aquaticum</i>	<i>Euphorbia villosa</i>
<i>Calystegia sepium</i>	<i>Myosotis scorpioides</i>
<i>Carex acutiformis</i>	

Dans le pré, nous rencontrons une végétation herbacée haute et dense ; malgré tout, les orchidées tant convoitées par les participants sont au rendez-vous :

<i>Anacamptis laxiflora</i>	<i>Anacamptis palustris</i>
Des hybrides entre ces deux taxons se rencontrent par dizaines et la hauteur, pour certains, atteint 60 centimètres et plus.	
<i>Dactylorhiza incarnata</i>	<i>Valeriana officinalis</i>
<i>Euphorbia palustris</i> (abondant)	<i>Ranunculus flammula</i>
<i>Carex riparia</i>	<i>Carex lepidocarpa</i>
<i>Galium uliginosum</i>	<i>Myosotis cespitosa</i>

Nous nous déplaçons d'une centaine de mètres vers le marais. Notre chemin est perpendiculaire à la droite matérialisée par un autre chemin filant à gauche et à droite, bordé de canaux et de prairies. De chaque côté, des barrières fermées l'hiver nous permettent d'accéder au marais doux et aux « tonnes » de chasse. Le long des canaux-fossés et d'une prairie bordée de barbelés nous observons :

dans la prairie :

<i>Veronica anagallis-aquatica</i>	<i>Carex acutiformis</i>
<i>Anacamptis palustris</i>	<i>Carex riparia</i>
<i>Oenanthe fistulosa</i>	<i>Ranunculus flammula</i>
<i>Euphorbia palustris</i>	<i>Sparganium erectum</i>
<i>Mentha aquatica</i>	subsp. <i>erectum</i>

les abords et les fossés :

<i>Carex pseudocyperus</i>	<i>Iris pseudacorus</i>
<i>Rorippa amphibia</i>	<i>Roegneria canina</i>
<i>Cladium mariscus</i>	(= <i>Agropyrum caninum</i>)
<i>Butomus umbellatus</i>	<i>Agrostis stolonifera</i>
<i>Phragmites australis</i>	<i>Lolium multiflorum</i>
<i>Calystegia sepium</i>	<i>Cynosurus cristatus</i>
<i>Filipendula ulmaria</i>	<i>Sonchus arvensis</i>
subsp. <i>ulmaria</i>	subsp. <i>arvensis</i>

L'après-midi : marais de L'Anglade

Après le déjeuner et avant de diriger vers le marais de L'Anglade, nous pénétrons dans une zone à « tonne » de chasse encore inondée :

A l'entrée du chemin menant à la « tonne » :

<i>Oenanthe fistulosa</i>	<i>Salix atrocinerea</i>
<i>Ranunculus sceleratus</i>	<i>Mentha aquatica</i>
<i>Veronica anagallis-aquatica</i>	<i>Juncus inflexus</i> (= <i>J. glaucus</i>)
<i>Phragmites australis</i>	<i>Fraxinus exelsior</i>

Près de la « tonne » et de la cuvette dégagée, aménagée pour attirer le gibier d'eau :

<i>Anacamptis palustris</i>	<i>Carex viridula</i> subsp. <i>viridula</i>
<i>Alisma lanceolatum</i>	<i>Sonchus maritimus</i>
<i>Schoenoplectus tabernaemontani</i>	<i>Carex lepidocarpa</i>
<i>Taraxacum palustre</i> (abondant)	<i>Eleocharis uniglumis</i>
<i>Carex otrubae</i>	<i>Mentha aquatica</i>
<i>Galium uliginosum</i>	<i>Myosotis scorpioides</i>
<i>Schoenus nigricans</i>	<i>Baldellia ranunculoides</i>
<i>Cyperus fuscus</i>	<i>Ranunculus ophioglossifolius</i>
<i>Cirsium dissectum</i>	<i>Ranunculus flammula</i>
<i>Samolus valerandi</i>	<i>Alisma plantago-aquatica</i>
<i>Oenanthe lachenalii</i>	<i>Veronica anagallis-aquatica</i>
<i>Juncus subnodulosus</i>	<i>Veronica catenata</i>
<i>Juncus articulatus</i>	

Ces deux véroniques morphologiquement très proches l'une de l'autre sont en mélange autour de la « tonne ». *Veronica catenata* (= *V. anagallis-aquatica* L. subsp. *aquatica* Nyman) se distingue de *Veronica anagallis-aquatica* par ses feuilles à dentures moins prononcées, ses rameaux florifères plus lâches et ses fleurs rose-pâle strié de magenta.

Veronica scutellata *Hydrocotyle vulgaris*

Le marais de l'Anglade, commune des Gonds, est un peu plus au nord, séparé par la D 234 qui mène à Courcion.

Il est plus aisé d'accéder au marais par le village de l'Anglade, un sentier herbeux côté ouest aboutit dans une des zones assez préservées, dominée par d'immenses pylônes électriques qui dégradent la physionomie du marais mais qui peut-être, du fait de l'entretien des accès EDF, empêchent une fermeture malencontreuse des couloirs d'accès.

Avant de nous engager vers le marais, les propriétaires dont la demeure est située en face de l'entrée du sentier, se proposent de nous accompagner. Ils connaissent le but de notre visite et doivent nous guider car la topographie des lieux a sensiblement évolué.

Il est vrai que le paysage a beaucoup changé ces dernières années et nos guides, passionnés par la flore de leur marais, nous ont été d'un grand secours pour accéder à notre lieu de prospection.

Derrière le mur de pierre protégeant le jardin d'agrément de nos accompagnateurs, je signale aux participants la présence d'un arbrisseau que l'on pourrait prendre pour un noisetier. En fait, il s'agit d'une espèce méconnue et pourtant très commune dans les haies de frênes bordant les zones de marais ; c'est l'orme à feuilles de noisetier ou à port de noisetier, *Ulmus corylacea* Dumortier synonyme, à tort, d'*Ulmus glabra*.

L'orme à port de noisetier est en général un arbre de petite taille, d'aspect buissonnant, portant des faisceaux de branches étalées à ascendantes. Il est composé en majeure partie de grands rameaux arqués, solitaires. Les feuilles des jeunes rameaux sont assez grandes, 10-8 x 7-5,3 cm, coriaces à maturité, suborbiculaires, subcordées sur un côté, fortement asymétriques et ayant parfois un pétiole portant une ou plusieurs feuilles (soit un petit limbe foliacé complètement distinct du reste de la feuille, parfois soudé, sessile ou à peine pétiolulé - caractère déterminant pour cette espèce). Le pétiole est assez court, épais, 0,5-0,9 cm, lâchement pubescent. Les fruits sont très rares, ovales, glabres à graine située sous l'échancrure stigmatique. Très commun dans toutes les haies, bords de rivières, bois frais, zone de marais.

Un peu plus loin, près du jardin potager parallèle au sentier, nos guides nous signalent que des orchidées poussent sur leur pelouse :

Himantoglossum hircinum *Ophrys apifera*
Anacamptis pyramidalis

Après avoir pris quelques clichés, nous partons vers le marais, à travers le couvert de frênes, par un sentier très encombré entre le bois et la roselière :

Fraxinus exelsior *Prunus spinosa*
Salix atrocinerea *Rhamnus cathartica*

Ulmus plotii Druce, petit orme reconnaissable à ses petites feuilles symétriques à la base, rudes, à pétiole pubescent (= *U. campestris* var. *minor* L., *U. tortuosa* Host.).

Par une trouée dans la roselière, nous accédons au marais. Un large couloir fauché sous les pylônes permet de nous y engager mais avec peine, car l'eau affleure par endroits le haut de nos bottes. De chaque côté, la roselière et la cladaie étouffent toute autre végétation. Les chemins d'accès aux « tonnes » sont quasi impraticables à cette saison.

Nous notons :

Anacamptis palustris (abondant) *Phragmites australis*
Sonchus maritimus *Cladium mariscus*
Lysimachia vulgaris *Lythrum salicaria*
Thalictrum flavum subsp. *flavum* *Iris pseudacorus*
Calystegia sepium *Lathyrus palustris* (ça et là)
Mentha aquatica *Euphorbia palustris*

La sortie touche à sa fin. Cette journée nous a permis de revoir cette flore si particulière et d'y constater la progression d'une lente dégradation. La fermeture irréversible du milieu due à l'abandon progressif de la chasse

à la "tonne" nuit particulièrement à la flore comme le faisait remarquer si justement Christian LAHONDÈRE il y a quelques années, et il ajoutait : « Nous savons que beaucoup de défenseurs de la nature seront choqués par le fait que l'abandon d'une chasse très contestée soit rendu responsable de la banalisation de la flore et de la disparition des phytocénoses les plus intéressantes de ce marais. Il faut cependant voir la réalité en face : ce sont les chasseurs qui (sans le vouloir) pendant de longues années ont maintenu la diversité floristique et phytocénotique de ce marais en fauchant *Cladium* et *Phragmites* dans certains secteurs, peu nombreux faut-il le dire, et en exportant le produit du fauchage ».

Espérons qu'un jour la communauté prenne en charge la gestion de ces marais d'un grand intérêt floristique patrimonial. Il serait judicieux de surveiller leur évolution afin d'alarmer nos collègues et les responsables locaux si le besoin s'en fait sentir.

